S L P F O D U C P D E S H O M M E S R E N N E S - V E Z I N

RIDICULE …
UNE FOIS DE PLUS !!!

Le jeudi 07 Août 2020, La direction de notre établissement à publié la note de service de la DAP concernant le stationnement des véhicules intra-muros suite aux évènements récents qui ont bouleversé la sécurité de nombreux établissements pénitentiaires ainsi que la sécurité des propres familles de nos valeureux collègues.

LES FAITS sur sites pénitentiaires : nombreux **incendies de véhicules**, **dégradations de murs d'enceinte, tir de kalachnikov sur des véhicules d'agents pénitentiaires, cocktail molotov ….**

Non seulement la voyoucratie continue d'exercer des incivilités sur les sites pénitentiaires mais en plus dorénavant elle s'en prend aux agents dans leur vie privée en s'en prenant à eux physiquement et à leur biens matériels personnels.

La réponse de la DAP a été de publier une note qui autorise les chefs d'établissement à autoriser leurs agents en service de nuit à rentrer leur véhicules dans l'établissement.

Au CP Rennes-Vezin notre chef d'établissement à limiter ce nombre à 6 véhicules !!!!!

Monsieur le directeur nous nous permettons de vous rappeler que le service de nuit est composé de 13 agents (12 surveillants et un gradé) !!!

Monsieur le Directeur le syndicat local Force Ouvrière vous rappelle que **vous serez considéré comme le principal responsable en cas de dégradations des biens des personnels.**

La principale priorité de force ouvrière est la sécurité de nos agents, de leurs biens ainsi que de notre site pénitentiaire.

Le Bureau Local Force Ouvrière EXIGE que ce chiffre soit immédiatement revu à la hausse !!!

Le Bureau Local Force Ouvrière EXIGE un entretien afin d'évoquer auprès de la direction locale les différents problèmes de sécurité du CP RENNES-VEZIN !!!

Le Bureau Local Force Ouvrière MAINTIENT son total engagement auprès des agents du CPH RENNES-VEZIN.

Le bureau local **FO**
Le 12 août 2020

Force Ouvrière 1er syndicat de la Fonction Public d' Etat
Et de l'Administration Pénitentiaire

http://www.fopenitentiaire.fr/